



Procès-verbal du conseil municipal du 08 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit août à 20 h 30 le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BECHET Raymond par suite de la convocation faite par M. Le Maire le premier août.

Présents :

BECHET Raymond,
PASSAYS Jean,

PICOT Jacques,
PARIS Nelly,
SILANDRE Odile,

BOULLÉ Emmanuel,
HAVARD Carine,
ROULLEAUX Annie,

CLOUARD Johan,

MONTECOT Pascal,

Absents :

SALLÉ Éric a donné procuration à Raymond BECHET,

LECHEVALIER Loïc,

EASTWOOD Anne,

DESGRIPPES Marie-Claire a donné procuration à Jacques Picot,

COTTON Colette,

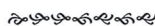
Secrétaire de séance : PARIS Nelly



Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30 et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 juillet 2024
Résultats du concours des maisons fleuries 2024
Vente d'enrubannage
Adressage, nouvelles voies avec Lonlay L'Abbaye
Point sur le syndicat scolaire
Affaires diverses



2024-46 : Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 04 juillet 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15

Vu le projet de procès-verbal,

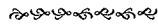
Le procès-verbal de la séance qui s'est tenu le 04 juillet 2024 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Pascal MONTÉCOT.

Il convient à ce titre que les membres du conseil municipal le valident ou demandent à le modifier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide le procès-verbal du conseil municipal du 04 juillet 2024.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.



2024-47 : Résultats du concours des maisons fleuries 2024

Il est présenté au conseil municipal le palmarès établi le 9 juillet par le jury des maisons fleuries et du montant des primes qui s'élèvent à 530 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

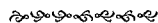
- Approuve le classement proposé et autorise M. le Maire à effectuer le paiement des primes aux 11 lauréats indiqués ci-dessous.

<u>Maison avec jardin</u>			Prime attribuée
DORSY Claude	5 rue du Stade		70 €
AUVRAY Martine	La Prise de Haut	1346 Route des Prises	65 €
CHENU Mireille	293 route Napoléon		60 €
VIVIER Annick	La Prise de Haut	1354 Route des Prises	55 €
GEROUARD Mireille	La Peltière	100 Impasse de la Cendrousière	50 €
FILLEUL Gérard	La Fieffe sous les buttes	297 Impasse de la Roncetièrre	50 €
LEDEZERT Georges	La Masure	418 Route de la Masure	45 €
BEAURIEUX Véronique/ROULLIER Sylvain	281 route Napoléon		15 €

<u>Parc d'ornement</u>			Prime attribuée
VENTEJOU Bernard	37 Route de la Masure		50 €
LERENDU Patricia	179 Route de la Masure		40 €
MUNN Allan et Josie	La Chatouillette	269 Route de la Chatouillette	30 €

Soit un total de 530 € d'attribués.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.



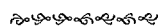
2024-48 : Vente d'enrubannage

Suite à la confection d'enrubannage sur les parcelles non exploitées appartenant à la commune,

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- décide de vendre les 65 boules confectionnées en 2023 à M. COQUELIN Daniel au prix de 7 € la boule ;
- demande à M. le Maire d'établir le titre de recette correspondant.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.



2024-49 : Adressage, nouvelles voies avec Lonlay L'Abbaye

Le conseil municipal du 26 octobre 2022 avait choisi par délibération, le nom à donner aux voies de la commune.

Cependant, des voies communes avec la commune de Lonlay L'Abbaye reste à nommer.

En concertation avec la commune de Lonlay, il est proposé à l'assemblée de les nommer comme suit :

- ✚ Impasse du Lac Caché (pour la voie d'accès au lac de pêche située sur la commune voisine)
- ✚ Route de Grille Souris, (voie qui longe la commune de Saint Georges de Rouelley sur 50 m environ).

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- valide à l'unanimité la proposition ci-dessus.



2024-50 : Point sur le syndicat scolaire

Par délibération du 21 mai 2024, le conseil municipal de Saint Georges de Rouelley a demandé la dissolution du syndicat scolaire St Cyr St Georges.

Le syndicat a présenté cette délibération le 3 juillet 2024 au comité qui a également voté pour la dissolution.

La commune de Saint Georges et celle de Saint Cyr ont 3 mois (à compter du 3 juillet) pour se prononcer sur le retrait. A défaut de délibération dans ce délai, la commune est réputée avoir donné un avis défavorable.

Après avoir procédé au vote à main levée :

12 votants

12 voix pour

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Confirme sa demande de dissolution du syndicat scolaire,
- Demande que la date de dissolution soit le 31 décembre 2024,
- Autorise M. le Maire ou ses adjoints à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

2024-51 : Offres du repreneur du garage

Dossier ajourné

Affaires diverses

N° de téléphone pour la prise de rendez-vous des consultations à la **télé médecine** à compter du 1^{er} août. Maintenant c'est la société Omedys qui assure les plannings. Il faut les contacter au 02 59 16 20 86.

Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire et adjoints

- Self Signalisation pour 4 supports pour 185,26 € TTC
- SMVO pour le remplacement des 4 pneus de l'expert pour 646.22 € TTC
- Coq data pour un mat de 6 m avec fourreau pour 444 € TTC
- Mongodin Frères pour la réfection d'un busage d'entrée de chemin à Jutigny pour 420 € TTC
- Le prochain conseil est fixé au vendredi 27 septembre à 20 h 30

Heure de la levée de séance : 22 h 30

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

COMMUNE DE SAINT GEORGES DE ROUELLEY

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 août 2024

N° délibérations	Objet de la délibération	N° page
2024-46	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 juillet 2024	2024-20
2024-47	Résultats du concours des maisons fleuries 2024	2024-20v
2024-48	Vente d'enrubannage	2024-20v
2024-49	Adressage, nouvelles voies avec Lonlay L'Abbaye	2024-20v
2024-50	Point sur le syndicat scolaire	2024-21
2024-51	Offres du repreneur du garage	2024-21

Signature du Maire	Signature du Secrétaire de Séance
